

Vie du village
 Bloc note Pêle-mêle



Naissances : - Charlotte ROUSSEAU née le 29 mars 2012, au foyer de Thomas ROUSSEAU et de Sophie CHERPEAU domiciliés à La Roche Camuselière.

Mariage: - Louise de BORDAS et Pierre VARENNE le 28 avril 2012.

Décès: - Marguerite BOURGEOIS, le 28 avril 2012 à 89 ans, ancienne habitante de Charentilly.



MODERN JAZZ & danses pluri-ethniques

Spectacle de fin d'année
le vendredi 29 juin à 20h, parc de la salle polyvalente



MINI-RAID du 13 Mai

Dimanche 13 Mai 2012 s'est déroulée la 1ère édition du mini-raid de l'Union Sportive de Charentilly où enfants de 8 à 14 ans et adultes se sont bien amusés. Echauffement collectif, relais, passage de bottes de paille les chevilles attachées puis passage de l'enfant sous un filet, le binôme enfant-adulte prenait ensuite son vtt pour chercher des balises (et quelques objets à glaner ici et là) avant de revenir au coeur du village pour un lancer de baskets... dans un panier de basket avec à suivre une recherche de photos d'éléments de notre village. Les plus grands s'élançant pour une petite boucle supplémentaire, tous se sont retrouvés pour une séance de tirs à l'arc et un petit défi style Fort boyard. Après l'effort... le réconfort : ravitaillement, apéritif, récompenses et tombola clôturaient l'évènement. Ensuite chacun pouvait pique-niquer et profiter de ce beau dimanche où le soleil était ...enfin au rendez-vous! Tous ont passé un moment inoubliable et attendent un nouveau défi l'an prochain.



Les photos et résultats sur le site de la commune: www.charentilly.com

Un grand merci à l'initiatrice de cet évènement Laurence Gaudin qui fut accompagnée par les membres de l'USC ainsi que de nombreux bénévoles....



INAUGURATION ECOLE

le samedi 30 Juin à 10h30

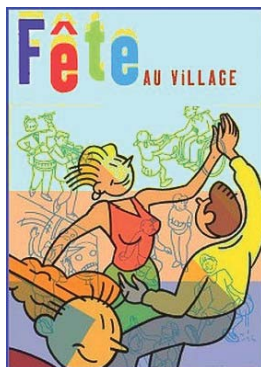
L'inauguration de la nouvelle école aura lieu le samedi 30 Juin à 10h30, Mr le Prefet sera normalement présent. Tous les Charentillais et Charentillaises sont conviés à cette inauguration, qui sera suivie d'un cocktail.



Fête de l'école

le dimanche 24 juin à 15h

La fête de l'école 2012, aura lieu sur le terrain de la salle polyvalente. Réservez dès maintenant votre après-midi.



Fête du village 2012

organisée par les associations
Samedi 7 Juillet

Réervations / renseignements :
- Mr besnier 02 47 56 68 56
- Mr chesneau 06 61 46 51 12

- permanences : dimanche 24 juin à la fête de l'école



Le Saviez-Vous ?

Il y a des horaires à respecter pour utiliser tondeuse et autres matériels bruyants ?

En effet, la Mairie est l'endroit où les habitants viennent se plaindre du non respect de ces règles édictées pour chacun d'entre nous. Par soucis d'apaisement, vos voisins ne vont pas nécessairement s'en plaindre directement à vous, car comme ils aiment à nous le dire, ils ne veulent pas de problème de voisinage.

Donc pour rappel: On peut utiliser ces engins bruyants les jours ouvrables: de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Faites le pour eux.



Virades de l'Espoir pour vaincre la Mucoviscidose.

29 Septembre 2012

9h départ de la randonnée, Lancer de ballons - Chorale d'AOEDE - Vin d'honneur
20h Diner dansant (Prix 24€ au profit de la recherche)
Inscription & Réservez - 02 47 56 57 04



Mairie

1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly

Charentilly



L'Echo du Village

Mai 2012

INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site : www.charentilly.com

mairie@charentilly.com

Tel : 02 47 56 65 46

Fax : 02 47 56 53 56

**Extraits de quelques décisions
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 16 Avril 2012



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 22 MARS :

Questions débattues : règlement intérieur nouvelle école

– spectacle musical salle polyvalente – Fête de l'école du dimanche 24 juin.

COMPTES-RENDUS DES EPCI :

CCGC : Commission Culture du 12 avril.

Parmi les points abordés :

- Remplacement de personnel (congé de maternité).
- Signalétique de la salle des Quatre Vents.
- Accès à la culture aux plus défavorisés.
- Programme 2013, salle des Quatre Vents.

Syndicat SICA du 30 mars.

A l'ordre du jour :

- Budget 2012 avec les participations communales, soit 3 383 € pour Charentilly.

- L'arrivée d'un stagiaire au contact du technicien de rivière en poste. Ce dernier se déplace chez les riverains et leur délivre des conseils sur la manière dont peuvent être entrepris des travaux hydrauliques ; ces interventions reçoivent un écho favorable de la part des propriétaires riverains.

Voici les derniers échos en matière de transfert de compétence du réseau éclairage public de la commune :

- Les ampoules installées sur les candélabres (116) feront l'objet d'un remplacement au cours de cette année.

- Les coffrets de comptage de consommation placés en mairie et sur les candélabres sont appelés à être remplacés comme le confirment les résultats de l'audit du réseau remise au SIEIL.

- La participation communale par point lumineux serait de 16 € au lieu de 20 € comme annoncé précédemment.

QUESTIONS DIVERSES.

Horaires éclairage public sur le territoire communal.

La commune a délégué au SIEIL sa compétence éclairage public et à ce titre le service compétent a présenté la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse dans le cadre du développement durable. A ce titre, le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur les heures de fonctionnement de l'éclairage public.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide que l'éclairage public sur le territoire communal fonctionnera de la manière suivante :

- du coucher du soleil à 23 h, - de 6 heures 30 au lever du jour.

- Décide que lors des fêtes et en fonction des besoins, l'éclairage public pourra être maintenu plus longtemps, sur tout ou partie des rues éclairées.

Communauté de Communes et Gâtine et Choisses du 12 mars :

Parmi les points délibérés :

Finances – Budgets 2012 – développement économique : Polaxis – cadre de vie – environnement : redevance incitative – Sports – Loisirs – Jeunesse – Culture – personnel.

Prochaine réunion du Conseil municipal
La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le lundi 21 Mai à 20h30 heures, salle de la mairie.



(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils

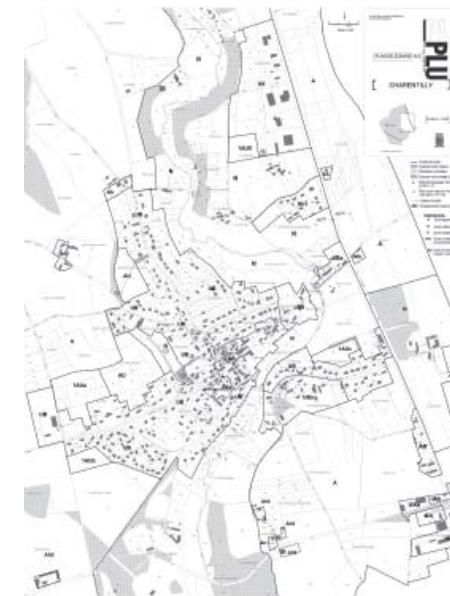


Urbanisme

Si vous envisagez des travaux dans votre résidence (clôture, ravalement, peintures extérieures, boiseries, réfection de toiture, toit, etc...), vous êtes soumis à une déclaration de travaux ou à un permis de construire, il vous est fortement conseillé de prendre tous les renseignements indispensables auprès du secrétariat de mairie pour la constitution de votre dossier.

Les délais d'instruction sont de 2 mois pour une déclaration de travaux et de 6 mois pour un permis de construire si vous êtes dans le périmètre des Bâtiments de France, c'est-à-dire dans un périmètre de 500 m à vol d'oiseau autour de l'église et autour du Manoir des Ligneriers.

Hors périmètre des Bâtiments de France les délais sont de 1 mois pour une déclaration de travaux et de 2 mois pour un permis de construire.



Incivilité

Nous en faisons déjà part dans le dernier écho, cela continue, une fenêtre de l'ancienne garderie a été volontairement cassée, alors que le local est entièrement vide. Il est rappelé de nouveau que les conséquences « financières » sont supportées par la collectivité charentillaise. Vigilance.